

Séance plénière du 18 novembre 2016

## Trains d'Equilibre du Territoire : La Région Grand Est récupère la gestion de 3 lignes Intercités en difficulté

La séance plénière du Conseil régional, présidée par Philippe Richert, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, a approuvé le transfert de l'autorité d'organisation de trois lignes de Trains d'Equilibre du Territoire (TET) déficitaires à la Région Grand Est : Paris-Troyes-Belfort, Hirson-Metz et Reims-Dijon. En contrepartie, l'Etat s'engage à fournir des trains neufs et à compenser partiellement le déficit annuel de ces trains Intercités. Il reviendra ainsi à la Région de veiller à un nouvel équilibre afin de pérenniser ces lignes.

L'avenir de trois lignes Intercités, **Paris-Troyes-Belfort**, **Hirson-Metz** et **Reims-Dijon** étant menacé, la Région Grand Est s'engage pour maintenir et développer ces liaisons vitales pour l'aménagement du territoire. Elle a ainsi conclu un accord avec l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France) et assurera ainsi la gestion en tant qu'**autorité organisatrice de l'ensemble des services**.

**Les conclusions du rapport Duron\*** préconisaient, en effet, dès 2015 de réduire, voire de supprimer ces lignes déficitaires, ce qui aurait porté une atteinte grave et irréversible aux territoires traversés, et aux utilisateurs de ces lignes.

Les lignes **Hirson-Metz** et **Reims-Dijon** seront gérées par la Région Grand Est dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en concertation avec la Région Bourgogne Franche-Comté afin de redéfinir l'offre qui sera proposée aux voyageurs. L'équilibre financier de ces deux lignes sera atteint grâce à la mise en œuvre du cadencement sur le réseau TER du Grand Est.

L'accord passé prévoit également un engagement particulier de la part de l'Etat concernant la **ligne Paris-Troyes-Belfort**, dont la Région Grand Est reprendra la gestion au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pour cette ligne, qui concentre une grande diversité d'usages (pendulaires et occasionnels), le déficit d'exploitation actuel est de 30 M€. L'Etat apportera une compensation financière annuelle de 13 M€ et affectera, dès 2017, 19 rames Corodia Liner bi-mode neuves commandées à Alstom et fabriquées sur le site de Reichshoffen.

La Région Grand Est pourra également compter sur l'engagement financier à ses côtés des **deux autorités organisatrices régionales partenaires** (STIF et Région Bourgogne Franche-Comté), avec lesquelles elle ambitionne de construire un plan de transport optimisé et attractif en vue de revitaliser ces lignes au bénéfice de l'ensemble des voyageurs.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**  
06 78 79 93 36  
Service presse  
03 88 15 68 94  
[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)  
[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)

*\*Le 7 juillet 2015, la commission présidée par le député Philippe Duron a remis un rapport au Secrétaire d'Etat chargé des transports : il portait sur le réseau des lignes des trains d'équilibre du territoire, vétuste et déficitaire, et préconisait notamment l'arrêt des services intercités sur la ligne Hirson-Metz et Reims-Dijon et la réduction des services Intercités sur la ligne Paris-Troyes-Belfort.*